

Les organisations d'employeurs

Guy Vanthemsche

1. Bibliographie

1.1. Études générales

- VANTHEMSCHE (G.). De geschiedenis van de Belgische werkgeversorganisaties. Ankerpunten en onderzoekshorizonten, in *NEHA-Bulletin*, 1995, p. 3-20.
- ARCQ (É.). *Les organisations patronales en Belgique*. Bruxelles, 1990.
- ARCQ (É.). Les organisations patronales, in ARCQ (É.) e.a., eds. *Dynamiques de la concertation sociale*. Bruxelles, 2010, p. 121-146.
- ARCQ (É.), BLAISE (P.). Les groupes de pression patronaux, in *CH CRISP*, 1989, n° 1252.
- ARCQ (É.), BLAISE (P.). *Les organisations syndicales et patronales*. Bruxelles, 2007.
- DE KOSTER (A.), VAN HOLM (J.). De werkgeversorganisaties in België, in *50 jaar Belgische arbeidsverhoudingen*. Bruges, 1989, p. 17-48.
- MODEN (J.), SLOOVER (J.). *Le patronat belge. Discours et idéologie 1973-1980*. Bruxelles, 1980.
- HEYVAERT (H.), MOLITOR (M.). *De l'association professionnelle à l'organisation patronale. Fonctions et évolution des associations professionnelles dans la société belge. Étude organisationnelle*. Louvain-la-Neuve, 1974.
- CLAEYS (P.H.). *Groupes de pression en Belgique*. Bruxelles, 1973, p. 117-206.
- VAN OUIRIVE (L.), MOONS (A.). De patronale beroepsorganisaties, in *Synopsis Revue*, mars-avril 1969, p. 23-44.
- LOEB (N.). *Le patronat industriel belge et la CEE*. Bruxelles, 1965.
- DUBOIS (E.). *Enquête sur la structure et les activités des associations professionnelles*. Bruxelles, 1962.
- DE LEENER (G.). *L'organisation syndicale des chefs d'industrie. Étude sur les syndicats industriels en Belgique*. Bruxelles-Leipzig, 1909, 2 volumes.
- LEEMANS (E.J.), ed. *De patronale beroepsorganisaties en het overleg*. Louvain, s.d.
- KURGAN-VAN HENTENRYK (G.) e.a., eds. *Dictionnaire des patrons en Belgique*. Bruxelles, 1996.
- Comprend un grand nombre de notes bibliographiques se rapportant à des leaders d'organisations patronales.

1.2. Organisations interprofessionnelles

- BRION (R.), HATRY (P.), MOREAU (J.-L.), PEETERS (T.). *Cent ans pour l'entreprise. Fédération des Entreprises de Belgique 1895-1995*. Bruxelles, 1995.

- CUYPERS (P.). *Van Gevaert tot welvaart. 75 jaar VEV en economische ontwikkeling in Vlaanderen*. Tielt, 2002.
- GOVAERT (S.). Le Vlaams Economisch Verbond – VEV dans la Belgique des régions, in *CH CRISP*, 1983, n^{os} 1003-1004.
- HERREMANS (J.). Le “Vlaams Economisch Verbond”, in *CH CRISP*, 1974, n^o 637.
- HEYRMAN (P.). Belgian Catholic Entrepreneurs’ Organisations, 1880-1940. A Dialogue on Social Responsibility, in *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte*, 56, 2011, 2, p. 163-186.
- LUYKX (T.). *Bijdrage tot de geschiedenis van de economische bewustwording in Vlaanderen. Veertig jaar Vlaams Economisch Verbond 1926-1966*. Anvers, 1967.
- LUYTEN (D.). Vlaams Economisch Verbond (VEV), in *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*. Tielt, 1998, vol. 3, p. 3316-3322.
- MEYVIS (L.). *Markt en macht. Het VEV van 1926 tot heden*. Tielt, 2004.
- Les organisations patronales régionales en Wallonie et à Bruxelles, in *CH CRISP*, 1972, n^o 571.
- VANDEWEYER (L.). Vlaamsch Handelsverbond, in *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*. Tielt, 1998, vol. 3, p. 3375-3376.
- VANTHEMSCHE (G.). De reorganisatie van het Belgisch patronaat. Van Centraal Nijverheidscomité tot Verbond der Belgische Nijverheid (1946), in WITTE (E.) e.a., eds. *Tussen restauratie en vernieuwing. Aspecten van de naoorlogse Belgische politiek (1944-1950)*. Bruxelles, 1989, p. 109-147.

1.3. Organisations sectorielles et régionales

- ARCQ (É.). L’Association belge des Banques, in *CH CRISP*, 1989, n^{os} 1244-1245.
- BARRÉ (P.). Organisation et action collective du patronat des fabrications métalliques, in *CH CRISP*, 1996, n^{os} 1531-1532.
- BLAISE (P.). La Fédération des Entreprises chimiques, in *CH CRISP*, 1989, n^{os} 1250-1251.
- BRION (R.), MOREAU (J.-L.). *Fabrimetal. 50 ans au coeur de l’industrie: chronique d’une fédération*. Bruxelles, 1996.
- DESHORMES (É.). Structures et activités de Fabrimetal 1946-1965, in *CH CRISP*, 1984, n^{os} 1033-1034.
- DEVOS (G.), VAN DAMME (I.). *In de ban van Mercurius. Twee eeuwen Kamer van Koophandel en Nijverheid van Antwerpen-Waasland*. Tielt, 2002.
- DE WILDE (B.). *Witte boorden, blauwe kielen. Patronen en arbeiders in de Belgische textielnijverheid in de 19^e en 20^e eeuw*. Gand, 1997.
- LEFÈVRE (P.). L’organisation des patrons charbonniers montois de 1830 à 1870, in JAUMAIN (S.), BERTRAMS (K.), eds. *Patrons, gens d’affaires et banquiers. Hommages à Ginette Kurgan-van Hentenryk*. Bruxelles, 2004, p. 129-140.
- L’organisation du patronat charbonnier belge et son influence politique, in *CH CRISP*, 1959, n^o 7.
- PODEVIJN (D.). *Van paternalisme naar emancipatie. Een bijdrage tot de sociaal-economische geschiedenis van het arrondissement Aalst uitgegeven naar aanleiding van 150 jaar Kamer van Koophandel en Nijverheid van Aalst en Gewest (1841-1991)*. Alost, 1991.

- SALDARI (C.). Les structures de Fabrimetal, in *CH CRISP*, 1979, n^{os} 854-855.
Les structures de la Confédération nationale de la Construction, in *CH CRISP*, 1979, n^{os} 834-835.
- Entre mission publique et intérêts privés : histoire des Chambres de Commerce en Belgique (XVII^e-XX^e siècles)*. Bruxelles, 1995.
- VANTHEMSCHE (G.). De Belgische patronale groeperingen in een belangrijke mutatieperiode (1944-1946): de reorganisaties in het sectorale vlak, in *RBPH*, 1989, p. 299-337.
- VANTHEMSCHE (G.). Intérêts patronaux entre sphère publique et sphère privée: la suppression des Chambres de Commerce officielles en Belgique (1875), in *RBHC*, 2004, 1, p. 5-47.

Voir également ci-dessous les publications de circonstance.

2. Aperçu historique

L'histoire des organisations des employeurs (ou « patronales ») de Belgique remonte loin dans le XIX^e siècle. Dès avant l'indépendance belge, des *Chambres de Commerce* régionales existaient, dotées d'un statut légal et qui remontaient en partie à des organisations qui existaient déjà durant la période autrichienne. En 1841, elles reçurent leur propre cadre légal belge (loi du 16 mars 1841). Les Chambres (en 1841: 15 au total, en 1860: 22) étaient donc des institutions *officielles*, dans lesquelles siégeaient des industriels et des commerçants d'une région bien déterminée, nommés par les pouvoirs publics. Elles devaient fournir des informations et des conseils aux pouvoirs publics, mais pouvaient également transmettre de leur propre initiative des souhaits au gouvernement. Elles furent toutefois supprimées par la loi du 11 juin 1875. Dans de nombreuses régions du pays, des Chambres de Commerce (et d'Industrie) *libres* ont immédiatement vu le jour, lesquelles réunissaient des entrepreneurs locaux. Ces nouvelles Chambres constituaient au demeurant en partie la continuation d'associations non officielles d'entrepreneurs d'une ville ou d'une région donnée, qui avaient déjà été créées avant la suppression des Chambres officielles. Les Chambres de Commerce régionales étaient ou devinrent cependant petit à petit des organisations qui regroupaient surtout de petits et moyens entrepreneurs (et même des indépendants). Dès 1875, une organisation faïtière avait vu le jour: la *Fédération nationale des Associations commerciales et industrielles*, laquelle fut rebaptisée dans l'entre-deux-guerres *Fédération nationale des Chambres de Commerce et d'Industrie / Nationale Federatie van de Kamers van Koophandel en Nijverheid*. En 1970, une *Vereniging van Vlaamse Kamers voor Handel en Nijverheid* fut constituée et en 1988, son homologue wallon vit le jour, la *Chambre wallonne de Commerce et d'Industrie*. En 2003, les huit Chambres de Commerce flamandes ont conclu une alliance avec l'organisation intersectorielle flamande *VEV* et ont fondé à cet effet le *VOKA*; en 2007, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles fit de même avec l'Union des Entreprises de Bruxelles (voir ci-dessous); les Chambres individuelles ont toutefois continué à exister (en 2016, elles étaient sept en Flandre et six en Wallonie, outre celle de Bruxelles), tout comme la Fédération nationale (à partir

de 2011 sous la dénomination *Belgian Chambers – Fédération des Chambres de Commerce belges*).

Dès avant le milieu du XIX^e siècle, un autre type d'organisation patronale avait cependant vu le jour également : les associations qui regroupaient les entrepreneurs d'un secteur bien déterminé sur une base volontaire. Du début des années 1830 aux années 1860 apparurent dans les bassins industriels wallons des groupements des producteurs locaux de charbon, de verre, de fer ou d'acier. Il faudra encore attendre plusieurs décennies avant que ces groupements sectoriels *régionaux* ne soient remplacés par (ou intégrés dans) des fédérations *nationales* par domaine d'activité. Outre l'association des brasseurs (qui datait de 1869), c'est dans le secteur de la construction qu'une des plus anciennes associations nationales semble avoir vu le jour (1881). En 1914, celle-ci fut appelée *Fédération nationale belge du Bâtiment et des Travaux publics*. Juste avant et juste après la Première Guerre mondiale, quelques associations faitières nationales ont vu le jour dans les secteurs de base traditionnels de l'industrie belge. Les constructeurs métalliques ont formé la *Fédération des Constructeurs de Belgique* en 1906 ; en 1908, la *Fédération des Associations charbonnières* était constituée et, en 1921, le *Groupement des Hauts Fourneaux et Aciéries belges*, le précurseur de l'actuel *Groupement de la Sidérurgie – Staalindustrie Verbond*, créé pour sa part en 1953.

Dans certains secteurs, la formation d'une telle fédération sectorielle nationale fut un processus difficile. Ce fut par exemple le cas dans le secteur du textile, où un grand nombre de petites, moyennes à très grandes entreprises étaient actives dans la confection d'une large gamme de produits. Dans une telle branche d'activités, la concentration des intérêts était loin d'être évidente. Diverses organisations parcellaires apparurent, principalement dans l'entre-deux-guerres, mais ce n'est qu'après la guerre qu'une fédération unifiée verrait le jour, la *Fédération belge de l'Industrie textile* (Febeltex). La Seconde Guerre mondiale a du reste exercé une grande influence sur les organisations patronales sectorielles. Au cours de l'occupation allemande, des organisations obligatoires furent instituées : tous les entrepreneurs furent obligés de s'affilier à l'organisation de leur secteur (les Groupements principaux). Après la libération, ces organismes ont continué d'exister pendant un temps sous une forme modifiée (les Conseils professionnels). Les associations sectorielles libres avaient continué de fonctionner dans l'ombre de ces organisations légales obligatoires. Grâce à l'existence de ces groupements officiels, elles ont souvent réussi à renforcer leur organisation propre et à accroître leur portée. C'est ainsi qu'apparurent juste après la Seconde Guerre mondiale différentes organisations patronales sectorielles importantes qui, pendant plus d'un demi-siècle, allaient jouer un rôle de premier plan (c'est notamment le cas de *Fabrimetal*, l'organisation des entreprises de construction métallique, de la *Confédération nationale de la Construction*, ainsi que de l'organisation déjà mentionnée Febeltex). Dans les secteurs d'activité non industriels, la formation d'organisations patronales est un phénomène relativement récent. C'est ainsi que naquit par exemple en 1920 l'*Union professionnelle des Entreprises d'Assurance opérant en Belgique* ; l'*Association belge des Banques* (ABB) n'a été créée qu'en 1936. En 1978, six associations sectorielles de commerce ont fusionné pour former la *Fédération belge des Entreprises de Distribution* (Fedis). Différentes fédérations plus petites dans le secteur des services et du commerce ont vu le jour vers la fin du XX^e siècle.

Au début du *xxi*^e siècle, les structures et/ou les dénominations de différentes organisations patronales sectorielles ont changé. La Confédération nationale de la Construction a reçu la dénomination de *Confédération Construction*. En 2000, l'organisation de l'industrie de transformation de métaux Fabrimetal a été rebaptisée en *Agoria* (qui se présentait désormais comme la «fédération sectorielle de l'industrie technologique»). En 2003, Febeltex et Febelbois ont cherché le rapprochement et ont entamé une collaboration étroite. Elles ont finalement fusionné en 2006 sous la dénomination *Fedustria – Fédération belge de l'Industrie textile, du Bois et de l'Ameublement*. La Fédération des Industries chimiques, Fedechim, a reçu en 2007 la dénomination *Essenscia – Fédération belge des Industries chimiques et des Sciences de la Vie*. En 2003 est née la coupole *Febelfin*, un groupement de différentes organisations professionnelles du secteur financier, dont notamment l'ABB. La même année, l'*Union des Entreprises d'Assurance* devint *Assuralia*. Fin 2010, Fedis se rebaptisa en *Comeos*, «le porte-parole du commerce et des services». Enfin, plusieurs organisations professionnelles sectorielles avaient également procédé à la fin du *xx*^e siècle et au début du *xxi*^e siècle à la création de trois fédérations régionales (une pour la Flandre, une pour la Wallonie et une pour Bruxelles), afin de mieux correspondre à la nouvelle structure de l'État belge.

La concentration intersectorielle et nationale des employeurs belges a vu le jour le 13 février 1895, avec la création du *Comité central du Travail industriel*. Le Comité s'érigeait en défenseur de la liberté des échanges commerciaux. En 1913, l'organisation fut rebaptisée en *Comité central industriel (CCI) / Centraal Nijverheidscomité (CNC)*. À la préoccupation précitée s'ajoutait la lutte contre la pression fiscale, contre la législation sociale «exagérée» et contre l'ingérence de l'État. Outre la défense des intérêts du patronat, ce Comité s'adjudgerait dans les années trente une fonction qui serait pleinement développée après la Seconde Guerre mondiale, à savoir la représentation du patronat belge dans les organes de concertation. Le Comité ne possédait cependant aucun monopole en la matière. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale qu'un accord serait conclu avec le *Vlaams Economisch Verbond* et les organisations patronales chrétiennes (voir plus loin), reconnaissant la *Fédération des Industries belges (FIB) / Verbond der Belgische Nijverheid (VBN)* (créée en 1946 pour succéder au CCI) comme représentant officiel du patronat industriel belge. Depuis la réforme de l'État de 1970, la représentation dans les organes régionaux fut toutefois de nouveau laissée aux organisations patronales régionales.

Outre une organisation d'employeurs industriels, une organisation patronale pour le secteur tertiaire avait entre-temps fait son apparition. En 1953 la *Fédération des Employeurs du Commerce, des Banques et des Assurances / Verbond der Werkgevers van Handel, Banken en Verzekeringen* fut créée. En 1957, cette organisation prit le nom de *Fédération des Entreprises non industrielles de Belgique / Verbond van de Belgische Niet-industriële Ondernemingen*. Conjointement à la FIB, la Fédération a fusionné le 1^{er} janvier 1973 pour former la *Fédération des Entreprises de Belgique (FEB) / Verbond der Belgische Ondernemingen (VBO)*. En 2016, cette coupole compte 58 associations membres, qui représentent environ 50.000 entreprises. Les entreprises ne s'affilient pas directement à la FEB, mais bien par l'intermédiaire de leur fédération sectorielle.

La principale organisation patronale régionale est active depuis l'entre-deux-guerres en Flandre. Le 11 avril 1926, le *Vlaams Economisch Verbond* (VEV) fut constitué, avec comme objectif de favoriser les intérêts économiques flamands ainsi que l'utilisation du néerlandais dans le monde des affaires. En tant que tel, le VEV constituait la continuation du *Vlaamsch Handelsverbond* qui avait été fondé le 28 juin 1908 à Anvers. Le VEV accueillait à la fois des entrepreneurs et des organisations patronales, tant des secteurs industriels que non industriels. Il entraînait ainsi en concurrence avec le Comité central industriel. Des tentatives furent menées pour accroître la représentativité du Verbond et exiger une place dans les organes de concertation. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que cette concurrence fut abandonnée. La fonction de représentation fut laissée à la FIB. Au même moment, une juste représentation des Flamands fut négociée dans les organes supérieurs de la FIB. À mesure que les réformes de l'État ont transféré davantage de compétences à la Communauté flamande, le rôle du VEV en tant qu'organisme représentatif et que groupe de pression augmenta dans les organes de concertation et cercles politiques flamands. Le VEV s'est également efforcé de resserrer les liens avec les organisations patronales sectorielles ainsi qu'avec les Chambres de Commerce flamandes. En 2002, un accord de coopération a même été conclu entre le VEV (avec 2000 membres, le plus souvent de grandes entreprises) et ces dernières (comptant 20.000 membres, généralement de petites entreprises). Cette nouvelle organisation patronale interprofessionnelle flamande reçut le nom de *VOKA (Vlaamse Ondernemerskamer) – Vlaams Netwerk van Ondernemingen*, et débuta ses activités en 2003 avec 17.000 entreprises affiliées. Au niveau local, les différentes Chambres de Commerce ont toutefois conservé leurs dénominations (voir plus haut). Les fédérations sectorielles flamandes, membres de la FEB, avaient entre-temps également constitué l'organisation faitière *Industrie Vlaanderen*, laquelle a conclu des engagements avec le VEV et le VOKA.

En Wallonie et à Bruxelles, des organisations patronales régionales n'ont vu le jour que très tardivement. Elles n'ont été pleinement développées qu'en vue de la fonction de représentation qui leur revenait en partie à la suite des réformes de l'État. L'*Union industrielle wallonne*, qui existait depuis 1954, reçut le 1^{er} mars 1968 le nom d'*Union wallonne des Entreprises* (UWE). Dans le Brabant, existe à partir du 10 décembre 1968 l'*Union des Entreprises du Brabant*. Du fait de la création de la région, celle-ci fut rebaptisée le 4 mars 1971 en *Union des Entreprises de Bruxelles / Verbond van Ondernemingen te Brussel* (UEB / VEB), devenue en octobre 2007 BECI (*Brussels Enterprises Commerce and Industry*), par suite de son alliance avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles. L'organisation wallonne et la bruxelloise acceptent toutes deux des membres des secteurs industriel et tertiaire. À l'instar du VEV, elles ont conclu un accord avec la FEB en ce qui concerne la répartition des compétences et leur représentation dans les organes de la FEB.

Enfin, il convient de mentionner deux organisations patronales qui ont vu le jour sur une base confessionnelle. Du côté francophone, un cercle d'employeurs et de cadres chrétiens a vu le jour en octobre 1920 : l'*Union d'Action sociale chrétienne*. Faisant suite à la théorie sociale de l'Église, ce cercle souhaitait mener des réformes sociales et favoriser la conciliation des classes. À partir de 1933, il a porté le nom d'*Association des Patrons et Ingénieurs catholiques*. Entre-

temps, une organisation d'employeurs catholiques avait également vu le jour en Flandre: le 12 janvier 1925, l'*Algemeen Christelijk Verbond van Werkgevers* était constitué. Le Verbond s'est longtemps limité à la région anversoise. Lorsqu'en pays flamand, de nouveaux cercles d'employeurs se sont progressivement affiliés au Verbond, une nouvelle organisation faitière fut constituée le 21 juin 1935: le *Landelijk Algemeen Christelijk Verbond van Werkgevers*. Les objectifs étaient similaires à ceux de leur pendant wallon. Les deux associations se distinguaient des organisations patronales existantes par l'attention qui était accordée à la formation religieuse et morale des membres. Elles insistaient également moins sur l'action économique que sur l'étude et l'information relatives aux points de vue chrétiens. Le 13 novembre 1935, une fédération fut constituée entre les deux associations sœurs: la *Fédération des Patrons catholiques / Federatie der Katholieke Werkgevers*. Cette organisation vit ses dénominations changer dans les années 1960. L'Association des Patrons et Ingénieurs catholiques prit en 1961 le nom d'*Association des Dirigeants et Cadres chrétiens* (ADIC). Le *Landelijk Algemeen Christelijk Verbond van Werkgevers* fut désormais désigné en tant que *Verbond van Katholieke* (plus tard *Christelijke*) *Werkgevers Vlaanderen*. La fédération entre les associations flamande et wallonne ne fut rebaptisée qu'en néerlandais: la *Federatie van Katholieke Werkgevers* devint en 1961 *Verbond van Katholieke Werkgevers*. Après les réformes structurelles de 1966, la fédération entre l'association patronale flamande et wallonne fut appelée *UNIAPAC-Belgique*, faisant ainsi référence à l'union internationale de patrons chrétiens (l'*Union internationale des Associations patronales chrétiennes*). L'aile flamande s'appelle depuis 1966 *Verbond van Kristelijke Werkgevers* (vkw). En 2004, cette organisation a mené à bien une réorganisation interne. Elle a souligné son rôle de cellule de réflexion et a fusionné l'ensemble de ses sections régionales en une seule organisation. En 2009, elle s'intitula vkw – het Ondernemersplatform. Seule la section limbourgeoise a continué à mener sa propre vie. Cette situation demeura inchangée après que le vkw se rebaptisa en *Etion*, en 2015. Cette organisation, qui à ce moment comptait plus de 4000 membres, se présente comme un « forum pour entrepreneurs éthiques et engagés ».

En fin de compte, les organisations patronales belges sont fort représentatives: en 2013, pas moins de 76% des entreprises étaient affiliées à une telle organisation.

La plupart des fédérations, confédérations, unions ou groupements relèvent au plan juridique des associations sans but lucratif (ASBL), des unions professionnelles reconnues ou des associations de fait. Seules les ASBL et les unions professionnelles reconnues possèdent la personnalité juridique. La fondation de telles associations requiert un certain nombre de formalités qui ont leur répercussion sur les sources qui résultent de l'action de ces associations. Nous reviendrons plus en détail sur ces sources ci-dessous.

Les ASBL n'ont pu être constituées que depuis la loi du 27 juin 1921. De légères modifications ont été apportées à cette loi (lois des 13 mars 1936, 11 mars 1954, 16 mars 1962, 28 juin 1984 et surtout 13 avril 1995, prévoyant la possibilité pour les ASBL de se transmuier en sociétés à finalité sociale). Ces modifications ont

toutefois conservé pratiquement intacts les principes de base de la loi de 1921. Voir à ce sujet :

‘T KINT (P.). La loi du 27 juin 1921, sa genèse, ses modifications et l'évolution de son environnement, in COIPEL (M.) e.a. *ASBL et société à finalité sociale. Quelques aspects juridiques et économiques*. Gand, 1996, p. 3-29.

Les unions professionnelles reconnues peuvent être constituées depuis la loi du 31 mars 1898. Cette loi décrivait les unions professionnelles comme des organisations s'occupant de l'étude et de la protection des intérêts professionnels de personnes qui exercent une même profession ou une profession apparentée, soit dans l'industrie, le commerce, l'agriculture ou les professions libérales. Depuis l'AR n° 90 du 29 janvier 1935, des unions professionnelles reconnues peuvent également voir le jour entre personnes n'exerçant pas une profession identique ou similaire. Désormais, des entreprises, et plus les seules personnes peuvent être membres d'une union professionnelle reconnue.

3. Archives

3.1. Conservation et inventarisation

À l'heure actuelle, la sauvegarde et l'ouverture à la recherche des archives des organisations d'employeurs ne font toujours pas l'objet d'une attention systématique. Ce n'est qu'exceptionnellement (et souvent même de manière assez fortuite) que les archives d'organisations patronales ont abouti dans des institutions d'archives publiques. Dans quelques rares cas, on dispose d'un inventaire scientifique. Nous présentons ci-après une brève énumération des organisations représentatives des employeurs dont du matériel d'archives est conservé dans des dépôts d'archives scientifiques.

Les archives des Chambres (officielles) de Commerce (qui jusqu'en 1875, n'étaient pas, au sens strict, de véritables organisations d'employeurs, mais qui étaient néanmoins les précurseurs des nombreuses chambres libres d'aujourd'hui) sont conservées dans les différents dépôts provinciaux des Archives générales du Royaume (AGR). Elles contiennent principalement leurs registres de procès-verbaux de séances, leur correspondance entrante et sortante et les dossiers documentaires qu'elles ont constitués. Pour chacune de ces Chambres, d'anciens inventaires non édités existent. Pour certaines chambres, un nouvel inventaire a été rédigé. C'est notamment le cas de :

VLEESCHOUWERS (C.). *Inventaris van het archief van de Kamer van Koophandel Brussel (1817-1875) (...)*. Bruxelles, 2002 (Instruments de recherche à tirage limité).

Pour certaines organisations patronales sectorielles, du matériel d'archives peut être retrouvé dans des dépôts d'archives scientifiques. On pourra consulter dans les AGR les fonds suivants :

BRION (R.), MOREAU (J.-L.). *Inventaire des archives de l'Union des Exploitations électriques et gazières en Belgique (UEGB) 1911-1991*. Bruxelles, 1994.

VAN COPPENOLLE (C.). *Inventaris van het archief van Fabrimetal. Ledendossiers (1940-1981)*. Bruxelles, 2001.

VAN DER EYCKEN (M.), VANCOPPENOLLE (C.). *Inventaris van het archief van de Fédération charbonnière de Belgique (Fédéchar) 1909-1993*. Hasselt, 2007.

Les archives d'autres organisations sectorielles sont dispersées çà et là. Les registres de procès-verbaux de l'Association belge des Filateurs de Coton (1935-1945) sont conservés au sein de l'AMSAB-ISG à Gand. La moisson est plus riche du côté wallon. Le Centre hennuyer d'Histoire et d'Archéologie industrielles a sauvé les archives de l'Association charbonnière de Charleroi. Elles se trouvent dans l'Écomusée régional du Centre à Bois-du-Luc. Les documents traitent principalement des années 1920-1960, mais certains remontent au XIX^e siècle. Le Fonds d'Histoire du Mouvement wallon abrite des archives en provenance de l'Association charbonnière de la Province de Liège. Les Archives de la Ville de Charleroi conservent (soit en original, soit sous forme photocopiée) les registres de procès-verbaux de l'Association des Maîtres de Forge de Charleroi (environ 1866-1914) et de l'Association des Maîtres verriers de Charleroi (environ 1848-1914). Les archives de l'Association houillère du Couchant de Mons (environ 1854-1969) se trouvent à l'Université de Mons et sont gérées par l'ASBL SAICOM (Sauvegarde des Archives industrielles du Couchant de Mons). Les archives du *Textielpatroonsverband* de Courtrai (1922-2003) sont déposées aux Archives de l'État de Courtrai (RA Kortrijk) et celles de la *Kamer van het Bouwbedrijf* de Bruges au sein du *Provinciale Archiefdienst West-Vlaanderen*. CEGESOMA possède un grand nombre de pièces concernant d'autres organisations patronales des années d'occupation dans le fonds de pièces à conviction de l'Auditorat général (par exemple des archives de secrétariat de Fedéchar).

Pour les organisations patronales interprofessionnelles, la récolte n'est pas beaucoup plus riche. Heureusement, les archives de la FIB / FEB (à partir de 1946) ont été déposées aux AGR2 :

BRION (R.), HENDRICK (A.), MOREAU (J.-L.). *Inventaire des archives de la FEB (Fédération des Entreprises de Belgique) et du Comité national belge de la Chambre de Commerce internationale 1897-2007*. Bruxelles, 2012.

Les papiers de l'ancien dirigeant de la FIB / FEB Raymond Pulinckx se trouvent également aux AGR. Le CEGESOMA conserve une série de procès-verbaux de l'organisation patronale centrale CCI datant de la période de la guerre dans les papiers Lippens.

De nombreuses archives provenant des organisations patronales catholiques ont été confiées au KADOC, plus particulièrement celles de LACVW / VKW / UNIAPAC-Belgique (1890-2009). Selon la liste des versements, ces archives contiennent principalement des documents administratifs et de politique de la période d'environ 1950-1994, le registre des procès-verbaux du LACVW pour les années 1935-39 et de l'Association des Patrons chrétiens de Charleroi pour les années 1890-1893. Quelques sections régionales de l'organisation patronale chrétienne ont également transmis du matériel d'archives (avec liste des versements) au KADOC : VKW-Brugge / Antoine Van den Abeele (concernant les années 1950-70), VKW-West-Vlaanderen (1930-2001), VKW-Oost-Vlaanderen (1959-2009) et

surtout l'important fonds de l'ACVW / VKW-Antwerpen (procès-verbaux, documents administratifs, correspondance, rapports de congrès et de journées d'étude à partir de 1927, mais surtout concernant les années 1950-70).

Enfin, signalons que les archives du VOKA – Chambre de Commerce de Roulers en 2007 ont été confiées aux Archives de l'État de Courtrai. Les archives de la Chambre de Commerce d'Anvers ont également trouvé le chemin des Archives de l'État d'Anvers. Les archives des Chambres de Bruges et d'Ypres se trouvent, respectivement dans les Archives de la ville de Bruges et les Archives de la ville d'Ypres.

Les autres organisations patronales sectorielles et interprofessionnelles conservent leurs archives en leur siège, pour autant qu'elles n'aient pas été perdues. Heureusement, l'Association pour la Valorisation des Archives d'Entreprises (AVAE) s'efforce, ces dernières années, de sauver les archives d'organisations d'employeurs (www.avae-vvba.be). En 2015, elle mena une campagne de prospection auprès des organisations sectorielles (avec l'appui de la FEB) afin de localiser et de sauver les archives de ces associations. C'est notamment grâce à l'intervention de l'AVAE que les archives de la FIB / FEB ont été transférées aux AGR (voir ci-dessus). Il revient par conséquent au chercheur de prendre directement contact avec les groupements concernés. Le guide de JACQUEMIN (M.) e.a. *Guide des archives d'associations professionnelles et d'entreprises en région bruxelloise*. Bruxelles, 2001, vol. 1, p. 49-161, fournit (outre un aperçu historique et une bibliographie) également une brève description des archives qui sont encore conservées au siège des organisations représentatives des employeurs suivantes: Chambre de Commerce de Bruxelles, les fédérations de l'industrie métallurgique, des constructeurs automobiles, des entreprises de distribution, des industries du verre, du textile, du ciment, du papier, du béton et chimique, l'association des caisses d'épargne. Ce guide aborde également les archives d'associations de commerçants et d'entreprises de commerce et de transport. Pour la situation dans les provinces d'Anvers et de Flandre occidentale et orientale, les guides suivants peuvent être consultés:

DEVOS (G.) e.a. *Gids van de bedrijfsarchieven en archieven bij werkgevers-, werknemers- en beroepsverenigingen in de provincie Antwerpen*. Bruxelles, 2002.

DEHAECK (S.), DERWAEL (J.). *Gids van de bedrijfsarchieven in de provincie West-Vlaanderen*. Bruxelles, 2008.

DEHAECK (S.), VANCOPPENOLLE (C.). *Gids van de bedrijfsarchieven in de provincie Oost-Vlaanderen*. Bruxelles, 2011.

Enfin, on peut souligner que les documents d'archives d'organisations représentatives des employeurs peuvent également être retrouvés par voie détournée. Ils peuvent en effet se trouver dans les fonds d'archives d'entreprises, d'associations ou même de personnes privées. Dans ce cadre, il est naturellement impossible de fournir une énumération exhaustive de tels gisements. Voici toutefois quelques exemples marquants. Les archives d'entreprises forment à cet égard naturellement la piste la plus riche, étant donné qu'elles étaient généralement affiliées à l'une ou l'autre organisation d'employeurs. Les archives du groupe Coppée, conservées aux AGR et rendues accessibles par l'inventaire de DOCKX (Y.), BRION (R.), HOEBANX (M.) e.a. *Coppée*. Bruxelles, 1992, 2 volumes, comprend différents

dossiers relatifs à Fedechar, la Fédération des industries chimiques, la FIB (généralement concernant les années 1950-1960).

Des documents des organisations patronales du secteur alimentaire peuvent être retrouvés via l'inventaire de :

KESTELOOT (C.). *Inventaire des archives de l'entreprise Dumont de Chassart*. Bruxelles, 1989.

Dans le riche fonds d'archives d'entreprises, conservé aux Archives de l'État à Liège, nous trouvons également les procès-verbaux et/ou la correspondance et les notes de la Fédération de l'Industrie du Verre (années 1947-1960) (via le fonds Verreries nouvelles d'Aigremont), du Groupement des Hauts Fourneaux et Acieries (années 1930) (via le fonds SA Angleur-Athus), de Fedechar et de l'organisation patronale régionale de l'industrie du charbon (années 1930 à 1960) (via par exemple les fonds Charbonnage Colard, Charbonnages d'Abhooz et Bonnefoi-Hareng, Charbonnages réunis de la Minerie, Charbonnages de l'Espérance et Bonne Fortune, etc.).

Les archives de personnes privées influentes (personnalités politiques ou hommes d'affaires) peuvent toutefois également contenir d'intéressants documents d'archives. On trouve ainsi par exemple dans les papiers Van Isacker (AGR) une série de procès-verbaux du Conseil du VEV (période juste avant et pendant la Seconde Guerre mondiale), et les papiers Theunis (AGR) ainsi que les papiers Collin (Archives de l'Université de Leuven) abritent des pièces des organisations patronales chrétiennes; c'est également le cas pour les archives personnelles de figures telles qu'André Vlerick et Vaast Leysen au KADOC; les papiers de Jacques De Staercke, également conservés au KADOC, contiennent des documents concernant son activité à la tête de la Fédération des Patrons catholiques et de Fabri-metal. Des pièces relatives au VEV et à la Chambre de Commerce de Lierre se trouvent dans les papiers Vanderpoorten (Liberaal Archief, Gand); etc.

3.2. Principales séries de sources

3.2.1. Actes relatifs à la constitution, aux statuts, aux membres et à la gestion des organisations d'employeurs

Les organisations d'employeurs qui adoptent la forme d'une ASBL doivent depuis 1921 publier leurs statuts et la liste des membres du premier Conseil d'administration aux annexes au *Moniteur belge*. La liste des membres doit être déposée au greffe du tribunal de première instance du ressort. Les modifications aux listes de membres doivent être communiquées annuellement à ce greffe. Lorsque des modifications aux statuts et aux Conseils d'administration sont apportées ou en cas de dissolution de l'organisation, procéder à une publication est toujours obligatoire via les annexes au *Moniteur belge*.

Lorsque l'on a affaire à une union professionnelle reconnue, les statuts et leurs annexes doivent être déposés, depuis 1898, au greffe du Conseil des mines (au greffe du Conseil d'État à partir de 1948). Si tout s'est déroulé selon les prescriptions, celui-ci ordonne leur publication aux annexes du *Moniteur belge*. En cas de modifications aux statuts ou aux Conseils d'administration, ainsi qu'en cas

de dissolution de l'organisation, la même procédure doit être suivie. La liste des membres doit être conservée au siège de l'association.

Il va de soi que nous pouvons également retrouver les actes relatifs à la constitution, aux statuts et à la gestion auprès des organisations dépourvues de personnalité juridique et qui par conséquent ne sont pas tenues, au sens strict, à satisfaire à toutes ces dispositions. Les renseignements que ces documents contiennent, sont généralement également largement abordés dans les publications des organisations concernées (voir par exemple ci-dessous, partie « Publications distinctes »).

3.2.2. *Rapports*

Les Conseils d'administration des ASBL et des unions professionnelles doivent faire approuver annuellement leurs comptes par l'assemblée générale. À cette occasion, le fonctionnement de l'organisation et l'état du secteur dans lequel l'association est active font le plus souvent l'objet de rapports. Souvent, ces rapports (ou certains extraits) sont publiés sous l'une ou l'autre forme.

3.2.3. *Comptes rendus*

Nous pensons ici principalement aux comptes rendus de l'Assemblée générale et aux procès-verbaux des réunions des Conseils d'administration et des Comités de direction. Tous ces documents peuvent être considérés comme des sources de premier rang en ce qui concerne le processus décisionnel au sein de l'organisation. Cette étude nous permettra plus précisément d'accorder de l'attention au pouvoir et à l'influence relatifs des groupements, associations ou fédérations sectoriels et régionaux respectifs.

4. **Publications**

Malgré leur nombre et leur diversité, on peut discerner un modèle clair dans les publications des organisations patronales. Les plus importantes d'entre elles éditent un rapport annuel, publient un périodique qui leur permet de communiquer des opinions et de diffuser des informations aux membres, éditent des brochures séparées traitant de l'une ou l'autre thématique spécifique. C'est ce modèle que nous allons suivre dans la vue d'ensemble ci-dessous. L'apparition des canaux de diffusion électroniques n'a pas modifié fondamentalement cette structure. Les rapports annuels et périodiques existent parfois encore sous forme imprimée; la production et la « diffusion » de brochures spécifiques semblant, en comparaison avec les années précédentes, avoir plutôt augmenté. Ces dernières publications, surtout, ne seront pas mentionnées systématiquement ci-dessous; il suffit en effet de consulter le site internet des organisations respectives pour pouvoir facilement les retrouver. Nous n'aborderons pas non plus la totalité des organisations représentatives des employeurs; nous nous limiterons aux plus importantes d'entre elles, surtout considérées dans une perspective historique. Précisément en raison de la plus grande difficulté à retrouver les publications imprimées de l'ère « pré-électronique », nous leur réserverons ci-dessous une place un peu plus éminente.

Un aperçu complet des organisations membres de la FEB, la coupole centrale belge des employeurs, est disponible sur vbo-feb.be/fr-be/Qui-nous-sommes/Membres/. De là, des liens permettent de rejoindre les sites internet des organisations représentatives d'employeurs actuelles. Ceux-ci contiennent généralement les éditions les plus récentes du rapport annuel, une édition électronique de la ou des revues, une collection de communiqués de presse et de courts commentaires, une série parfois étendue de brochures spécialisées, ainsi que, dans certains cas, des bases de données concernant le secteur en question. De nombreuses organisations disposent également d'une newsletter électronique uniquement accessible aux membres. Cette remarque vaut du reste également parfois pour les bases de données que nous venons de mentionner.

4.1. *Rapports annuels*

Un grand nombre d'organisations représentatives des employeurs publient un rapport annuel distinct. Comme nous l'avons dit, les activités de l'association y sont expliquées : par exemple, la prestation de services aux membres, les contacts avec les syndicats, les autorités et d'autres associations patronales, la représentation de l'organisation dans des organes consultatifs et de concertation, les travaux de commissions et de groupes de travail internes, l'expression du point de vue de l'association via les médias ou à travers des publications propres, etc. En outre, une large attention est consacrée à la situation du secteur dans lequel l'organisation est active. Souvent, une très grande quantité de matériel statistique y est jointe. Voici quelques exemples de rapports annuels de ce type.

Pour la FIB et la FEB :

Jaarverslag – Rapport annuel. Bruxelles, 1946- (à partir de 1990 : *Rapport d'activités*). À partir de 1999-2000, ces rapports annuels sont publiés dans le *Guide FEB* mentionné ci-dessous.

Pour les associations régionales intersectorielles :

VEV. Jaarverslag. Anvers, 1961-2002. Continué par :

VOKA Jaarverslag. Anvers, 2003-.

UWE. Rapport d'activités. Bruxelles, 1982-

(en ligne à partir de 2001 : www.uwe.be/uwe/publications/etudes-rapports-guides-pratiques/rapports-annuels-etudes/).

BECI. Rapport annuel. Bruxelles, 2005-

(en ligne : www.beci.be/press_corner/publications/rapports_annuels/).

Pour les fédérations professionnelles sectorielles :

L'acier belge en 2005-... Rapport annuel du Groupement de la Sidérurgie. Bruxelles, 2006- (en ligne sur www.steelbel.be/fr/publications.html).

Fabrimetal. Exercice ... Rapport annuel du Conseil d'administration. Boekjaar... Jaarverslag van de Raad van Beheer. Bruxelles, 1946-1999. Continué par : *Rapport annuel Agoria*. Bruxelles, 2000-2004, puis par : *De technologische industrie in Vlaanderen. Jaarfolder 2006-2007- I De technologische industrie in Brussel. Jaarfolder 2006-2007- I L'industrie technologique en Wallonie. Rapport*

- annuel 2006-2007-. En 2016, le site www.agoria.be ne contient plus de rapport annuel en tant que tel.
- Febeltex. [Jaar]verslag. Rapport sur l'exercice ...* Bruxelles, 1947-2006. Continué par: *Rapport annuel Fedustria 2006-2007-2010-2011*. Bruxelles, 2007-2011 (www.fedustria.be).
- Nationale Confederatie van het Bouwbedrijf. Jaarverslag. Confédération nationale de la Construction. Rapport annuel*. Bruxelles, 1987-1998. Continué par: *Jaarverslag van de Confederatie Bouw. Rapport annuel de la Confédération Construction*. Bruxelles, 1999- (en ligne à partir de 2007. sur www.confederationconstruction.be/fr-be/organisatie/rapportannuel.aspx).
- Fédération des Industries chimiques. Rapport*. Bruxelles, 1967-2006. Continué par: *Essenscia. Jaarverslag – Rapport*. Bruxelles, 2007-. En 2016, le site www.essenscia.be ne contient plus de rapport annuel.
- Belgische Vereniging der Banken. Jaarverslag. Association belge des Banques. Rapport annuel*. Bruxelles, 1936-2004 (annuellement, l'ABB publiait également un *Verslag ombudsman. Rapport ombudsman*. Bruxelles, 1991-). Suivi par la publication suivante de Febelfin: *Rapport annuel 2005-*. Bruxelles, 2006- (en ligne sur www.febelfin.be).
- L'assurance en Belgique. Rapport d'activité ... De verzekeringen in België. Jaarverslag ...* Bruxelles, 1965-2002. Continué par: *Assuralia. Rapport annuel*. Bruxelles, 2003- (à partir de 2007: *Constat et perspectives*) (en ligne sur www.assuralia.be).
- Fedis. Federatie van de Belgische Distributieondernemingen. Boekjaar.... Jaarverslag. Fedis. Exercice ... Rapport d'activité*. Bruxelles, 1978-1991 (continuation de: *VGD Vereniging van de Grote Distributieondernemingen van België. Activiteitsverslag. AGED Association des grandes Entreprises de Distribution. Rapport d'activité*. Bruxelles, 1966-1977). Continué par: *Rapport annuel: la distribution en ...* Bruxelles, 1992-2007. En 2016, le site www.comeos.be ne contient pas de rapport annuel clairement identifiable.
- Fédération Nationale des Chambres de Commerce et d'Industrie de Belgique. Rapport annuel (...^e exercice social)*. Bruxelles, 1875(?). Il n'est pas certain que cette série a débuté à cette date précise. Nous avons pu retrouver effectivement les rapports annuels suivants: 1936 (= 61^e année) et 1957. Les rapports annuels de l'actuelle Fédération des Chambres de Commerce belges sont disponibles à partir de 2008 sur www.belgischekamers.be/fr/nouvelles-communication/publications_340.aspx.

Étant donné que les Chambres de Commerce peuvent se targuer d'une longue histoire (et possédaient également un statut légal jusqu'en 1875), nous disposons d'un matériel publié conséquent pour ces institutions. La loi de 1841 les obligeait à transmettre annuellement au ministre un rapport relatif à la situation du commerce et de l'industrie dans leur ressort. Ces rapports étaient souvent imprimés: *Chambre de Commerce de ... Rapport [général] sur la situation du commerce et de l'industrie (...)* en ... (avec de nombreuses variantes dans le titre). La bibliothèque du Ministère des Affaires étrangères renferme une collection complète de ces rapports, aussi bien manuscrits (20 volumes), que publiés (16 volumes) (1838-1873). Après la suppression des Chambres officielles et la fonda-

tion des organisations libres, ces dernières ont souvent publié un *Annuaire / Jaarboek* ou un *Rapport annuel / Jaarverslag*.

4.2. Publications périodiques

Étant donné que nous pouvons difficilement énumérer dans le cadre présent tous les périodiques émanant des organisations patronales les plus diverses, nous nous limiterons à une description des types de publication les plus courants. Cette présentation générale est suivie de l'énumération des titres des principales publications périodiques des associations intersectorielles et sectorielles.

La plupart des périodiques adoptent la forme de bulletins d'information principalement destinés à fournir des informations aux membres. De courts articles ou nouvelles y sont repris concernant les affaires économiques, sociales, financières, monétaires, fiscales, comptables, juridiques et techniques, en se focalisant surtout sur les changements législatifs, les prescriptions formelles, etc.

Ensuite, une large attention est consacrée aux activités de l'association. Les commentaires rédactionnels exposent souvent des points de vue concernant certains problèmes d'actualité. On y développe les nouvelles qui concernent les contacts avec les syndicats, les autorités ou d'autres instances. On y trouve en outre des nouvelles sur les activités des fédérations ou groupements qui font partie de l'organisation. La situation du secteur dans lequel ces groupements sont actifs est également abordée. Si aucun rapport annuel publié séparément n'est prévu, un numéro du périodique est souvent consacré entièrement à la publication du rapport annuel. Des rapports résumés ou détaillés des assemblées générales et des congrès y sont repris.

Des variantes à ce type de périodique existent bien entendu. Certains périodiques tendent ainsi plutôt vers la revue d'actualités et d'autres contiennent énormément d'informations techniques et spécialisées. Dans un certain nombre de cas, il existe pour ces informations (outre un périodique général) des revues qui paraissent séparément : par exemple des bulletins publiés fréquemment reprenant nouvelles et annonces, ou des revues techniques très spécialisées.

Pour certains périodiques, l'accent est nettement moins placé sur la fourniture de renseignements très concrets aux membres que sur l'expression de certaines opinions et la communication des résultats d'études et de recherches. C'est notamment clairement le cas des périodiques que publie le mouvement des employeurs chrétiens. Depuis les années 1960, ils prennent plutôt la forme de périodiques socioéconomiques généraux que de revues destinées aux membres. Soulignons à cet égard l'importance qui a été attachée dès le début à la promulgation de la doctrine sociale de l'Église. Contrairement à d'autres revues patronales, l'accent est également plutôt placé sur la dimension humaine, morale et religieuse que sur l'économique pur. Le périodique du *VEV* s'est également transformé dans les années 1960 d'une revue destinée aux membres à une publication économico-financière plus générale. Ensuite, une nouvelle revue destinée aux membres a toutefois été relancée.

Dans la liste ci-dessous, nous avons repris non seulement les titres des périodiques *stricto sensu*, mais aussi de quelques autres publications, comme des séries

statistiques et des listes de membres. La distinction entre les différentes sortes de publications n'est en effet pas toujours aisée.

FIB / FEB ET LEURS PRÉDÉCESSEURS

Bulletin du Comité central du Travail industriel. Bruxelles, 1895-1912.

Bulletin du Comité central industriel de Belgique. Tijdschrift van het Centraal Nijverheidscomité van België. Bruxelles, 1913-1946 (la version en néerlandais n'est parue qu'à partir de 1938).

Bulletin de la Fédération des Industries belges. Mededelingen van het Verbond der Belgische Nijverheid. Bruxelles, 1946-1972.

Bulletin de la Fédération des Entreprises de Belgique. Mededelingen van het Verbond der Belgische Ondernemingen. Bruxelles, 1973-2002 (à partir de 1984, le titre est *Bulletin FEB / Mededelingen VBO*).

Industrie. Revue de la Fédération des Industries belges. Bruxelles, 1947-1972.

Revue de prestige publiée uniquement en français avec des articles sociaux, économiques, culturels, financiers et techniques généraux.

Guide général de la production industrielle belge. Bruxelles, 1949.

Liste des entreprises belges occupant plus de 50 à plus de 1000 travailleurs. Bruxelles, 1985.

Infor-VBO. Infor FEB. Bruxelles, 1982-2012.

Forward. Perspectief in ondernemen. Forward. Perspectives pour entrepreneurs. Bruxelles, 2003-2012.

Livret statistique. Bruxelles, 2007-2012.

Ces publications étaient consultables sur le site vbo-feb.be, mais ne le sont plus à l'heure actuelle, contrairement aux séries courantes suivantes :

Analyse FEB. Bruxelles, 2013-.

Reflect. Bruxelles, 2013-.

FEB Impact. Bruxelles, 2013-.

FEB Direct. Bruxelles, 2013-.

VEV ET SON SUCCESSEUR VOKA

Le précurseur du VEV, le Vlaams Handelsverbond, a publié :

Handel en nijverheid. Maandelijks orgaan van het "Vlaamsch Handelsverbond". Anvers, 1908-1913.

VEV berichten. Anvers, 1926-1963.

Tijd. Anvers, 1963-1967.

Financieel-economische tijd. Anvers, 1968-.

Beleid. Anvers, 1973-1980.

VEV-snelberichten. Anvers, 1975-1989. Continué par *Snelbericht.* Anvers, 1989-2006.

Contient notamment les opinions du VEV.

De onderneming in Vlaanderen: statistisch profiel. Anvers, 1977-1980.

Aspecten van de Vlaamse economie. Anvers, 1971-1982.

Dossiers concernant la circulation, le commerce, le marché du travail, la population, etc., avec périodiquement un dépliant *Cijfers*.

Standpunten van het VEV. Anvers, 1979-1980.

Vokatribune. Anvers, 2006- (mensuel pour les membres).

Vokastudies. Anvers, 2005 (parution irrégulière).

Vokawijzer. Anvers, 2008- (brochures thématiques).

Vokaberichten. Anvers, 2011-.

Ces quatre dernières publications sont consultables en ligne sur www.voka.be/publicaties.

UWE

UWE. Annuaire 1974-1975. Bruxelles, 1974.

UWE. Bulletin de liaison. Bruxelles, 1971-1972.

UWE flash. Messages. Bruxelles, 1972-1974.

UWE flash. Notes d'information. Bruxelles, 1972-1975.

Devient plus tard *UWE-Info*.

Flash périodique d'information de l'UWE.

Uniquement destiné aux membres de l'UWE.

Faits et opinions. Revue trimestrielle. Bruxelles, 1975-1979.

Après la liquidation de ce périodique, l'UWE a publié pendant quelque temps une chronique mensuelle dans le journal *Agence économique et financière (Agefi)*. *Dynamisme wallon*. Bruxelles, 1988- (mensuel, bimestriel à partir de 2008- ; intitulé à partir de cette date : *Dynamisme*) (en ligne à partir de 2004-).

Voir également d'autres publications sur le site www.uwe.be/uwe/publications/etudes-rapports-guides-pratiques, notamment :

Le point conjoncturel, 2003-.

ORGANISATIONS PATRONALES CHRÉTIENNES

De Christelijke werkgever. Anvers, 1925-1933.

Roomsch-katholieke bedrijfsleiding. Anvers, 1932-1942.

De Christelijke werkgever. Bruxelles, 1945-1967.

Contactbulletin [van de] Federatie van Katholieke Werkgevers. Bruxelles, 1954-1960 (?).

vkW-dossiers. Bruxelles, 1981-1998.

Mededelingen ACVW Kring Groot Antwerpen. Anvers, 1946-1972 (?).

Ve-Ka-Weetjes. Informatie voor de leden van het vKW, Antwerpen en Brabant. Anvers, 1987-1990.

Ondernemen. Orgaan van het Verbond van Kristelijke Werkgevers. Bruxelles, 1968- (également disponible via www.etion.be/volg-ons; ce site offre également un *Nieuwsbrief* électronique).

Bulletin social des Industriels chrétiens. Bruxelles, 1923-1927.

Bulletin social des Industriels. Bruxelles, 1928-1971.

L'Entreprise et l'Homme. Bruxelles, 1971- (disponible en ligne sur www.adic.be).

Le KADOC possède une collection de périodiques et d'autres publications des organisations patronales chrétiennes et de leurs antécédents.

Il est naturellement impossible de fournir une énumération exhaustive des publications périodiques de l'ensemble des organisations patronales sectorielles.

Nous nous limiterons donc aux revues les plus importantes des principales associations.

INDUSTRIE DU CHARBON ET SIDÉRURGIE

Comité général de l'Industrie charbonnière belge [à partir de 1887: *des Associations charbonnières du Centre, du Centre-Sud, de Liège et de Mons*]. Liège, 1877-1889.

Bulletin de l'Union des Charbonnages [vanaf 1870: (...), *Mines et Usines métallurgiques*] de la province de Liège. Liège, 1855-1932.

Revue industrielle de Charleroi. Charleroi, 1874-1932.

L'Industrie charbonnière belge – De Kolenindustrie. Bruxelles, 1956-1959.

INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DU MÉTAL, À PARTIR DE 2000 «INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE»

Bulletin de la Fédération des Constructeurs. Bruxelles, 1907-1937.

La Construction métallique. Organe de la Fédération des Constructeurs de Belgique. Bruxelles, 1938-1939.

Ledenrepertorium Fabrimetal. Répertoire des membres. Bruxelles, 1949 (diverses éditions; l'édition de 1998 existe sur cd-rom et contient des données sur environ 1100 entreprises).

Fabrimetal. Bulletin hebdomadaire d'information et de liaison de la Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications métalliques. Fabrimetal. Wekelijks inlichtings- en contactbulletin van de Federatie van de Ondernemingen der Metaalverwerkende Nijverheid. Bruxelles, 1946-1974 (continué par *Fabrimetal magazine*. Bruxelles, 1974-1995).

Fabriforum. [Twee]maandelijks opinieblad van Fabrimetal. Fabriforum. Journal d'opinion [bi]mensuel de Fabrimetal. Bruxelles, 1996-2000.

Informations quotidiennes. Bruxelles, 1966-1990. Continué par:

Memo. Informatieblad uitsluitend voor de leden van Fabrimetal. Bruxelles, 1990-? (il existe également une publication distincte *Memo Fabrimetal Wallonie* et *Memo Fabrimetal Vlaanderen*, 1996-?) (quotidien).

Recueil statistique – Statistiekbundel. Bruxelles, 1960-1977.

Statistiques – Statistieken Fabrimetal. Bruxelles, 1970/78-1996/1997.

Statistiques – Statistieken Agoria 1990-1999. Bruxelles, 2000.

Business Guide 2006-?. Bruxelles, 2006-? (annuellement).

Agoria X Press. Bruxelles, 2007- (en ligne sur www.agoria.be).

INDUSTRIE TEXTILE

Moniteur textile. Beroepsorgaan van de Belgische textielnijverheid en -handel. Organe professionnel de l'industrie et du commerce textiles belges. Bruxelles, 1936-1959.

De Belgische textielnijverheid. Kommentaar en statistieken. L'industrie textile belge. Commentaires et statistiques. Bruxelles, 1973-1993.

L'Industrie textile belge. De Belgische textielnijverheid. Bruxelles, 1959-1973. Continué par:

L'Industrie textile belge en Commentaires et statistiques. De Belgische textielnijverheid in Kommentaar en statistieken. Bruxelles, 1974-1993.

La Lettre de Febeltex. Bruxelles, 1975-1979.
Febeltex info. Bruxelles, 1979-2002. Continué par:
Centexbel info. Bruxelles, 2003.
Economische studies. Études économiques. Bruxelles, 1989-2002.
Textiel: Industrie met toekomst. Le Textile: Industrie d'avenir. Bruxelles, 1998- (trimestriel. Variante titre: *Newsletter de Febeltex*).
Info flash Vlaanderen Febeltex. Bruxelles, 1995-2002.
Info flash Wallonie Febeltex. Bruxelles, 1995-2002. Les deux publications ont été remplacées par:
Texinfo. Bruxelles, 2003-2006. Cette publication a elle-même été continuée par:
Fedustria News. Bruxelles, 2007- (en 2016 cette publication ne se trouve plus sur le site mentionné ci-dessous).
Meeting Europe. Bruxelles, 2014-2015 (consultable sur www.fedustria.be).

INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

[*Officieel*] *jaarboek [van de] Nationale Confederatie van het Bouwbedrijf. Annuaire [officiel] [de la] Confédération nationale de la Construction*. Bruxelles, 1946-1985 (continué par *Aangesloten ondernemingen NCB. Entreprises affiliées*. Bruxelles, 1987-) (annuellement).
Statistieken bouwbedrijf. Bruxelles, 1973-1982.
L'Entrepreneur. Bulletin officiel de la Fédération nationale belge du Bâtiment et des Travaux publics. Bruxelles, 1923-1937 (continué sous le titre *Bulletin officiel de la Fédération (...)* entre 1937 et 1940 et sous le titre *L'Entrepreneur général – De Algemene aannemer. Revue officielle mensuelle de la Fédération (...)* entre 1952 et 1971).
Bouwbedrijf. Construction. Brussel, 1945- (bimensuel) (en ligne sur www.confederationconstruction.be/fr-be/eshop/eshop/maandbladbouwbedrijf.aspx).
Aanbestedingen. Adjudications. Bruxelles, 1997-2004.
Lettre de conjoncture, continué comme *Conjoncture construction*. Bruxelles, 1975-1982.

Un bulletin électronique *Flash Construction* est consultable sur le site internet www.confederationconstruction.be.

INDUSTRIE CHIMIQUE

Annuaire de la Fédération des Industries chimiques de Belgique. Jaarboek van de Federatie van de Chemische Nijverheid. Bruxelles, 1930- (parution irrégulière).
Bulletin [hebdomadaire d'information] de la Fédération des Industries chimiques de Belgique. Bruxelles, 1922-1930.
Chemie flash / Chimie flash. Bruxelles, 1971-2004.

En 2016, le site www.essenscia.be ne contient plus les publications électroniques énumérées dans l'édition précédente de ce livre.

SECTEUR FINANCIER

À partir de 1982, l'Association belge des banques a débuté la série *Aspects et documents*, qui publie régulièrement des dossiers consacrés à un thème touchant au monde bancaire. Les dossiers suivants y ont notamment paru :

De resultaten van de banken in Les résultats des banques en Bruxelles, 1991- (annuellement).

Statistisch vademecum van de banksector. Vade-mecum statistique du secteur bancaire. Bruxelles, 1984-2005.

De banken binnen de financiële sector in Les banques au sein du secteur financier en Bruxelles, 1983-1990.

De bankbedrijvigheid in L'activité bancaire en Bruxelles, 1985-1992.

De resultaten van de banken in Bruxelles, 1991-1998.

Répertoire des banques en Belgique. Bruxelles, 1974-1986.

Familie-album van het bankwezen 1960-1985. Le carnet familial du secteur bancaire 1960-1985. Bruxelles, 1986 (édition suivante: 1985-1990).

De banken in ...: individuele gegevens. Les banques en ...: données individuelles. Bruxelles, 1991-1998.

Chiffres-clés et commentaires 2005-2006. Bruxelles, 2006-2008.

Le site www.febelfin.be édite la version électronique des publications les plus récentes.

SECTEUR DE LA DISTRIBUTION

Fedis weekberichten. Fedis. Courrier hebdomadaire. Bruxelles, 1978-1996. Suivi par :

Forum. Bruxelles, 1996-2004 (hebdomadaire). Suivi par :

Fedis net. Bruxelles, 2004-2006. Suivi par :

Fedis News. Bruxelles, 2007-2010. Continué par :

Comeos Magazine. Bruxelles, 2010-.

Comme beaucoup d'autres brochures, cette publication est aussi consultable sur www.comeos.be.

SECTEUR DES ASSURANCES

Bulletin des assurances. Organe périodique de la Fédération des Compagnies d'Assurances opérant en Belgique – Tijdschrift voor verzekeringen. Bruxelles, 1921-1986 (trimestriel).

Actualit'ass. Bruxelles, 1996-2007 (trimestriel).

Verzekeringscahiers. Les Cahiers de l'assurance. Bruxelles, 1984-2003 (?).

Nombre de publications électroniques se trouvent sur le site www.assuralia.be.

CHAMBRES DE COMMERCE

De nombreuses Chambres de Commerce ont publié, outre leur *Rapport annuel* (voir ci-dessus), également leur propre périodique qui dans certains cas existe encore aujourd'hui (généralement sous le titre: *Bulletin de la Chambre de*

Commerce de ... / Tijdschrift van de Kamer van Koophandel van ...; ici aussi, de nombreuses variantes sont possibles). Nous pouvons citer comme exemple les titres suivants :

Bulletin de la Chambre de Commerce d'Anvers. Anvers, 1904-1968. Poursuivi par : *Bulletin van de Kamer van Koophandel van Antwerpen*. Anvers, 1969-1998.

Bulletin officiel de la Chambre de Commerce de Gand. Gand, 1926- (auparavant : *Le Commerce et l'industrie de Gand*. Gand, 1884-1925) (de 1964 à 1994 : *Maanddelijks tijdschrift van de Kamer van Koophandel en Nijverheid van het gewest Gent*).

Les Chambres de commerce flamandes affiliées au VOKA ont publié généralement à partir de 1999-2000 un périodique sous le titre commun de *Onderneemers*. *VOKA – Kamer van Koophandel van ...* Pour le Limbourg, un titre spécifique existe : *Bedrijvig Limburg : informatie over & van Limburg*. Hasselt, 1992-.

Bulletin de l'Union syndicale de Bruxelles. Bruxelles, 1876- (à partir de 1885 continué comme : *Bulletin de la Chambre de Commerce de Bruxelles* et à partir de 1980 par : *Entreprendre [à Bruxelles]. Revue mensuelle de la Chambre de Commerce de Bruxelles*. Bruxelles, 1980-2014; puis comme *Bruxelles métropole : le magazine des entreprises bruxelloises*. Bruxelles, 2014 [organe de BECI]). Une édition en néerlandais existait à partir de 1956 : *Officieel weekblad van de Kamer van Koophandel van Brussel* (continué comme : *Dynamiek. Maandblad van de Kamer van Koophandel van Brussel*, 1980-2014; puis comme *Onderneemers in de Brusselse metropool*. Bruxelles, 2014-).

Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce et d'industrie de Liège. Liège, 1877-1988 (continué comme : *Gagnez. Mensuel*. Liège, 1988-1998, puis par *Gagnez magazine*. Liège, 1999-2001, et enfin par *Gagnez & Réussir*. Liège, 2001-2008).

Les organes faitiers des Chambres de Commerce ont également édité quelques publications périodiques :

L'Essor. Bulletin officiel de la Fédération nationale des Chambres de Commerce et d'Industrie de Belgique. Bruxelles, 1933-1939.

Commerce et industrie. Bulletin officiel de la FNCCIB. Bruxelles, 1947-1960 (édition en néerlandais : *Handel en nijverheid. Officieel orgaan van de Nationale Federatie van de Kamers voor Handel en Nijverheid van België*). Entre 1949 et 1954, cette Fédération tirait également un stencil *Aperçu de l'activité économique en Belgique durant le mois ...*

Annuaire 1949. Fédération nationale des Chambres de Commerce et d'Industrie de Belgique. Bruxelles, 1949.

4.3. Publications distinctes sous forme de livre ou de brochure

Outre les publications qui paraissent avec plus ou moins de régularité, comme les séries mentionnées ci-dessus, les organisations représentatives patronales éditent également des ouvrages séparés. Tant la FEB, que ses précurseurs FIB et CCI publient (ou ont publié) un grand nombre de brochures et de livres de natures très diverses : des comptes rendus de colloques et de journées d'étude pour les entrepreneurs (la soi-disant « Journée des entreprises », organisée régulièrement à

partir de 1973); des mémorandums et des cahiers de revendications, des ouvrages de référence contenant des informations pratiques et juridiques pour les dirigeants d'entreprise (sur la fiscalité, l'exportation, la législation sociale, etc.); des études sur des thèmes de nature économique (parfois reprises dans la *Série économique* de la FEB); des aperçus de la structure et des caractéristiques du monde des entreprises belge. Tout comme pour les autres organisations représentatives des employeurs, ces publications isolées se retrouvent également ces dernières années sur les sites internet concernés.

Quinze ans de progrès industriel. Bruxelles, 1961.

HERREMANS (J.), ed. *L'économie belge*. Bruxelles, 1990.

VANDEPUTTE (T.). *La concertation socio-économique interprofessionnelle 1986-2005: l'approche d'un employeur*. Bruxelles, 2001.

Croissance et emploi: brisons les tabous. Bruxelles, 2005.

Memorandum élections fédérales 2007. Bruxelles, 2007.

Enfin, notons les publications dans lesquelles l'organisation même se présente (en matière de structure et de fonctionnement):

Qu'est-ce que la FIB? (= 15^e rapport annuel de la FIB). Bruxelles, 1961.

La FIB pourquoi? (= 25^e rapport annuel de la FIB). Bruxelles, 1971.

Organisation interne de la FIB et liste des correspondants à l'étranger. Bruxelles, 1968.

Les entreprises belges: ce qu'elles font, leur organisation professionnelle. Bruxelles, 1973 et diverses éditions qui leur ont succédé.

La FEB. Bruxelles, 1990.

Guide la FEB. Bruxelles, 1997.

On trouvera un aperçu des anciennes publications imprimées de la FEB dans: *Publications de la FEB*. Bruxelles, s.d.

Le VEV publie également un grand nombre d'études, de mémorandums, etc. À titre purement exemplatif, nous pouvons citer ici quelques titres importants:

Het Vlaams bedrijfsleven. Vertoog van het VEV. Opdracht van de regering. Anvers, 1952.

CLEMER (G.). *Roodboek over de staatsinterventie*. Anvers, 1980.

Onze staats Hervorming: naar definitieve oplossingen? Anvers, 1985.

Groei prioriteiten voor Vlaanderen. VEV-congres Antwerpen, 3 mei 1995. Anvers, 1995.

Pour l'UWE, nous pouvons citer les exemples suivants:

Livre blanc sur la politique wallonne de l'eau. Bruxelles, 1976.

Rapport sur la situation économique de la Wallonie. Bruxelles, 1996.

Citons à titre d'exemple pour les organisations patronales sectorielles les publications suivantes:

De patronale organismen van het bouwbedrijf. Bruxelles, 1977.

SMETS (P.F.). *Les organisations professionnelles dans leur environnement*. Bruxelles, 1987 (concerne la Fédération des Industries chimiques de Belgique).

- SMETS (P.F.). *L'industrie chimique: des atouts et le sens des responsabilités*. Bruxelles, 1992.
- Livre blanc de l'industrie chimique*. Bruxelles, 1979.
- L'industrie chimique en Belgique*. Bruxelles, 1988 (régulièrement de nouvelles éditions).
- Organisation FIC [= Fédération des Industries chimiques de Belgique]*. Bruxelles, 1980 (parution irrégulière).
- Statuts. Fédération des Industries chimiques*. Bruxelles, 1991.
- Statuts de la Confédération nationale de la Construction*. Bruxelles, 1978.
- LEMOINE (J.). *Billets d'un président 1981-1984*. Bruxelles, 1984 et *Idem, 1984-1987*. Bruxelles, 1987 (concerne la Fédération nationale de la Construction).
- Fedis. Son origine, son objet (...)*. Bruxelles, 1987.
- L'UEPA dans les années '90 | Union professionnelle des Entreprises d'Assurances*. Bruxelles, 1990.

On retrouvera les nombreuses publications de l'ancienne Association belge des Banques grâce au :

- Répertoire des publications bancaires et financières*. Bruxelles, 1983 (diverses éditions) (la plupart des publications individuelles paraissent dans la série déjà mentionnée ci-dessus *Aspects et documents*).

4.4. Publications de circonstance

Comme pour la plupart des institutions, nous rencontrons également ici des publications de circonstance de qualité très disparate. Elles ne paraissent pas toujours séparément mais sont parfois publiées dans la revue de l'organisation. Ces dernières années, quelques ouvrages ont paru dans le cadre d'une commémoration, mais dont la rédaction a été confiée à des historiens professionnels (comme l'ouvrage de Devos et Van Damme sur la Chambre de Commerce d'Anvers : voir la bibliographie au début de ce chapitre). Quelques exemples de littérature de circonstance parue indépendamment :

ORGANISATIONS PATRONALES INTERPROFESSIONNELLES

- Comité central industriel de Belgique. xxv^e anniversaire de la fondation*. Bruxelles, 1921.
- Commémoration du 40^e anniversaire de la fondation du Comité central industriel de Belgique. 16 décembre 1935*. Bruxelles, 1935.
- 25^e anniversaire de la Fédération des Industries belges et 75^e anniversaire de l'organisation interprofessionnelle de l'industrie*. Bruxelles, 1971.
- Voir également, dans la bibliographie introductive, l'ouvrage de BRION (R.) e.a. *Vlaams Economisch Verbond 1926-1976*. Anvers, 1976.

Pour le VEV, voir aussi les études de Luykx et Cuypers mentionnées dans la bibliographie.

- BROUWERS (L.). *Vijftig jaar christelijke werkgeversbeweging in België*, Bruxelles, 1974, 2 volumes.

- 60 jaar VKW-West-Vlaanderen. Courtrai, 1989.
- Ondernemen met maatschappelijk dividend. 75 jaar VKW in West-Vlaanderen. Tielt, 2004.
- HUYGHE (S.). *Geëngageerd ondernemen sinds 1925. De (voor)geschiedenis van ETION*. Louvain, 2016.

ORGANISATIONS PATRONALES SECTORIELLES

- Fédération des Constructeurs de Belgique. XXV^e anniversaire de la fondation. 15 décembre 1931*. Bruxelles, 1931.
- Il y a cinquante ans 1919-1969, plaquette diffusée par Fabrimetal*. Bruxelles, 1969.
- Pour Fabrimetal: voir aussi l'ouvrage de BRION (R.), MOREAU (J.-L.), cité ci-dessus.
- L'industrie de la construction. Études éditées par la Confédération nationale de la Construction à l'occasion de son XX^e anniversaire*. Bruxelles, 1966.
- BEKAERT (G.), STRAUVEN (E.). *La construction en Belgique 1945-1970*. Bruxelles, 1971.
- LOMBAERDE (P.), DE VLEESCHAUWER (E.), GIELEN (H.). *Bâtir c'est la vie : livre jubilaire réalisé à l'occasion du 50^e anniversaire de la Confédération nationale de la construction*. Bruxelles, 1996.
- Twintig jaar Vlaamse werking*. Bruxelles, 1998 (Fédération nationale de la Construction).
- Fédération des Industries chimiques de Belgique. 50^e anniversaire*. Bruxelles, 1969.
- L'Association charbonnière et l'industrie de Charleroi et de la Basse-Sambre. Livre du Centenaire de l'Association*. Couillet, 1931.
- Quarantième anniversaire de la Fédération pétrolière belge, 1926-1966*. Bruxelles, 1967.
- Union des Exploitations électriques en Belgique, 1911-1961. Cinquantième anniversaire*. Bruxelles, 1962.
- Fedetab 1947-1972*. Bruxelles, 1972.
- Association belge des Banques 1936-1986*. Bruxelles, 1986.
- Beroepsvereniging der verzekeringsondernemingen, BVVO. 1920-1970. 50 jaar kollektieve aktie = Union professionnelle des Entreprises d'Assurances, UPEA 1920-1970. 50 ans d'action collective*. Bruxelles, 1970.
- CEPA (Centrale des Employeurs du Port d'Anvers). Historische schets 1929-1979*. Anvers, 1979.
- 50^e anniversaire de la fondation de la Fédération maritime d'Anvers*. Anvers, 1951.
- DE GRIJSE (V.-H.). *Textiel. 50 jaar ondernemen voor een toekomst*. Louvain, 2007 (histoire de la fédération de l'industrie textile).
- DE GRIJSE (V.-H.). *Textiel 2000-2010: een industrie in transformatie*. Louvain, 2012.

CHAMBRES DE COMMERCE

- Fédération nationale des Chambres de Commerce et d'Industrie de Belgique. 75^e anniversaire*. Bruxelles, 1951.

Les Chambres de Commerce individuelles ont également publié un grand nombre de livres ou de brochures commémoratifs. Nous n'en citerons que quelques exemples :

1729-1979. Kamer van Koophandel en Nijverheid van het gewest Gent. Gand, s.d.
Chambre de Commerce de Bruxelles. 100^e anniversaire. Bruxelles, 1975.

Le 150^e anniversaire de la Chambre de Commerce d'Anvers. Anvers, 1953.

[DESAEVER (E.), DAELMAN (P.)]. *Kamer van Koophandel te Brugge. Oorsprong, ontstaan en oprichting.* Bruges, 1967.

DAUWE (J.) e.a. *Van middeleeuwse ambachten tot georganiseerde handelskamers. De economische ontwikkeling van het arrondissement Dendermonde. 150 jaar Kamer van Koophandel en Nijverheid Dendermonde 1842-1992.* Dendermonde, 1992.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Nivelles. 125^e anniversaire. Nivelles, 1976.

[GASPARD (J.)]. *La Chambre de Commerce et d'Industrie de Verviers 1805-1955.* Dison, 1955.

